Comité National d'Évaluation

BULLETIN N° 32 - MARS 2002

LES ÉVALUATIONS D'ÉTABLISSEMENT MENÉES PAR LE CNE EN 2000 ET 2001

Ce numéro du Bulletin du CNE rassemble les résumés des rapports d'évaluation d'établissement publiés au cours des deux années 2000 et 2001.

Ceux-ci portent sur :
- sept écoles supérieures d'agriculture ;
- neuf instituts universitaires de formation des maîtres ;
- deux écoles d'ingénieurs.
- deux universités.

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'AGRICULTURE

L'École supérieure d'agriculture d'Angers

Établissement centenaire, l'ESA constitue le noyau d'un groupement économique voué à la formation agricole de tous niveaux et largement piloté par les anciens élèves de l'école. C'est un pionnier de la formation permanente, de l'enseignement agricole à distance ou personnalisé. Le réseau international exemplaire qu'a tissé l'ESA représente une force et une spécificité qui enrichissent considérablement ses élèves et facilitent leur insertion professionnelle. Partenaire reconnu des collectivités territoriales, l'école est un centre de conseil technique très utile à son environnement : elle honore en tous points son contrat de service public en formation et en valorisation technologique, ses ambitions de recherche et d'animation du milieu rural se trouvant limitées par la surcharge de ses personnels.

Le CNE recommande une meilleure ouverture du gouvernement de l'école à des présences extérieures dans ses divers conseils et une transparence plus grande vis-à-vis des personnels. Il considère qu'une amplification sensible de ses ressources matérielles et humaines serait hautement souhaitable pour permettre à l'établissement d'assumer plus pleinement ses différentes missions.

Fiche d'identité

- Création en 1898
- Statut : école supérieure privée d'ingénieurs en agriculture participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur
- 580 étudiants
- 5 ans d'études

L'Institut supérieur agricole de Beauvais

Son implantation à Beauvais continue d'être déterminante pour l'action et l'image de l'institut. Celui-ci a toujours veillé à avoir un bon ancrage sur le bassin agricole-agro-alimentaire Nord-France/Centre Europe. L'ouverture du site de Cergy amarre l'institut à un campus regroupant plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Cette situation particulière se traduit par une cohésion, un sentiment d'appartenance et d'identité très forts chez les étudiants et les personnels, par l'acceptation du double siège Beauvais/Cergy (malgré les difficultés rencontrées en termes de logistique et d'organisation), par la priorité au renforcement du partenariat. L'ISAB continue de démontrer une grande implication dans le milieu des entreprises, mais sa vocation à la recherche ne se déploie pas de façon optimale.

Le CNE recommande à l'ISAB de rechercher des synergies et, en particulier, de renforcer ses partenariats avec les universités picardes, de valoriser l'implantation à Cergy et de consolider sa contribution à la formation professionnelle continue par une présence accrue sur le marché. Il l'encourage également à assurer un suivi plus rapproché de ses stagiaires.

Fiche d'identité

- Création en 1854
- Statut : école supérieure privée d'ingénieurs en agriculture participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur
- 613 étudiants
- 5 ans d'études, dont 2 sur le site de Cergy-Pontoise

L'École supérieure d'agriculture de Purpan

Fondée par la Compagnie de Jésus, l'école en conserve l'empreinte philosophique. Ses personnels, très engagés, accomplissent leurs missions dans les domaines qu'ils ont dû retenir en priorité compte tenu de leurs moyens matériels : formations initiale et permanente, conseil technique et prestation de service, partenariats internationaux, insertion professionnelle des diplômés ; l'ESAP se distingue notamment par un exceptionnel esprit d'entreprise : elle joue un fort rôle de pépinière et d'incubateur de projets et y consacre des moyens financiers importants.

Le CNE recommande à l'école d'adapter à ses ressources, très inférieures à celles du secteur public, un type de recherche visant le court terme et un niveau réduit d'intervention dans l'animation gratuite du milieu rural : en raison de fortes contraintes matérielles, le potentiel de l'école ne peut s'exprimer que partiellement et n'est pas utilisable de manière optimale par ses partenaires publics ou privés. Le CNE pense qu'il est nécessaire que l'école recrute des personnels afin de développer ses actions dans de meilleures conditions de fonctionnement.

Fiche d'identité

- Création en 1919
- Statut : école supérieure privée d'ingénieurs en agriculture participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur
- 582 étudiants
- 5 ans d'études

L'École supérieure du bois

L'ESB a réussi son implantation à Nantes et a profité de cette opportunité pour se rénover. Elle peut maintenant franchir des étapes nouvelles dans une filière reconnue "nécessiteuse" d'investissements intellectuels. Elle s'est installée dans le paysage professionnel d'une région où la filière bois est importante. La qualité de sa formation est attestée par les débouchés offerts à ses étudiants. L'école fait largement appel à des enseignants extérieurs, ce qui contribue à son ancrage professionnel et universitaire.

Le CNE recommande à l'école de donner une plus grande place aux technologies de l'information et de la communication, et d'accentuer ses efforts dans le domaine de la recherche en poursuivant ses partenariats, d'une part, avec les écoles d'ingénieurs de la région nantaise, l'université de Nantes, les centres de recherche locaux et, d'autre part, avec les milieux professionnels locaux. Il lui faut, dans le même temps, poursuivre son ouverture à l'international.

Fiche d'identité

- Création à Paris en 1934 ; installation à Nantes en 1993
- Statut : école supérieure privée d'ingénieurs en agriculture participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur
- 164 étudiants
- 3 ans d'études

L'Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes

Parvenu à maturité, ce jeune institut de l'Université catholique de Lyon est un moteur de la FESIA et d'autres structures fédératrices de l'agriculture régionale, nationale, européenne. L'ISARA est dirigé comme une entreprise performante par une équipe bien organisée et dynamique, et forme des ingénieurs reconnus pour la largeur de leurs compétences et leur ouverture sur les "nouvelles voies" (par exemple, l'agriculture biologique). Son intense activité de prestation de service, essentielle à son équilibre financier, réduit sa disponibilité pour des efforts scientifiques et technologiques à caractère prospectif ainsi que pour des interventions gratuites, notamment au service du milieu rural.

Le CNE recommande à cet établissement un effort accru de prospective scientifique et technologique pour consolider sa position dans son puissant environnement régional. Sa capacité d'accueil, aujourd'hui très inférieure à ses perspectives de débouchés, serait convenablement élargie par un futur changement de site, qui faciliterait son interaction avec le riche milieu scientifique lyonnais et renforcerait son influence.

Fiche d'identité

- Création en 1968
- Statut : école supérieure privée d'ingénieurs en agriculture participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur
- 441 étudiants
- 5 ans d'études

L'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture

Isolée dans une ville nouvelle dont la croissance ne s'est pas réalisée, l'ESITPA n'atteint pas la masse critique au regard d'une région agricole démunie de recherche publique spécialisée et dont elle constitue l'unique établissement d'enseignement supérieur agronomique et agro-alimentaire. L'école développe donc des partenariats bilatéraux, dont le plus conséquent avec l'INAPG. La prise en compte de cette situation amène à penser que le futur de l'ESITPA ne peut se trouver à Val-de-Reuil, et que l'ensemble de l'établissement doit être regroupé à Rouen. Malgré ces handicaps, l'école est créditée d'un bilan largement positif par les étudiants, les diplômés et leurs employeurs.

Le CNE recommande d'accélérer le processus engagé du transfert de l'école à Rouen, ville universitaire où il lui sera possible de mettre en oeuvre des collaborations ou des associations utiles, dans une perspective d'enracinement régional. Il lui faut également atteindre un niveau d'encadrement supérieur au niveau actuel, lequel fait obstacle à une évolution - souhaitée par l'école - du cursus vers une plus grande personnalisation du parcours de l'étudiant.

Fiche d'identité

• Création en 1929 à Paris ; transfert à Val-de-Reuil en 1967 ; ouverture d'un site à Rouen en 1995

• Statut : école supérieure privée d'ingénieurs en agriculture participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur

• 440 étudiants

• 5 ans d'études, dont 2 à Rouen

L'Institut supérieur d'agriculture de Lille

Au coeur de l'Université catholique de Lille, l'ISA est une jeune école à taille humaine, avec des objectifs cohérents, un système de contrôle efficace et une bonne capacité à reconnaître ses faiblesses et à y remédier. L'institut accorde une attention prioritaire à ses étudiants en leur délivrant une formation professionnelle de qualité et en permettant le développement de leur personnalité. Il manifeste un souci permanent d'activité de transfert en direction des entreprises, ce qui constitue, d'ailleurs, un support direct à la formation.

Le CNE recommande à l'institut d'affirmer plus nettement sa vocation à la recherche, afin de s'assurer une plus grande visibilité, et d'élargir l'offre en direction du développement agricole et rural. L'ISA doit également continuer à fournir l'expertise dont il dispose (étant le seul établissement à proposer pareil spectre de compétences dans sa région) à l'ensemble des institutions, collectivités et organisations du Nord - Pas-de-Calais.

Fiche d'identité

• Création en 1963

• Statut : école supérieure privée d'ingénieurs en agriculture participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur

• 478 étudiants

• 5 ans d'études

LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE FORMATION DES MAÎTRES

L'IUFM du Pacifique

Depuis sa création en 1992, l'IUFM du Pacifique présente des singularités qui multiplient les difficultés pour l'accomplissement de ses missions. La répartition sur trois sites éloignés (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna) complique les tâches de gestion. Les effectifs réduits d'étudiants (c'est le plus petit des IUFM) rend difficiles les études statistiques sur les résultats aux concours. Son éloignement de Paris complique les relations avec la tutelle. Son bassin de recrutement est très inférieur à ceux des académies de métropole. Ses missions sont plus restreintes que celles des autres IUFM dans la mesure où il n'a pas la responsabilité de la formation des PE. Enfin, ses relations avec l'UFP, longtemps conflictuelles, sont encore très réduites, à Nouméa comme à Papeete. Malgré ces conditions, l'IUFM du Pacifique apparaît comme un établissement bien géré. Il justifiera son existence par un développement de ses missions, en particulier en assurant partout la formation de professeur des écoles.

Le CNE conclut qu'il ne serait pas raisonnable d'envisager deux IUFM. Le Comité souhaite que des rapports normaux entre l'IUFM et les deux universités nouvellement créées s'établissent dans le cadre de conventions, en envisageant la participation des enseignants-chercheurs de ces universités. Le CNE souhaite également qu'une mise en commun des moyens dont dispose chaque établissement pour la bibliothèque, le laboratoire de langues etc. soit envisagée.

Fiche d'identité

• Création en 1992

• 3 sites (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna)

• 188 inscrits (167 étudiants et 21 professeurs stagiaires), tous en formation second degré

• 14 filières

• 1 université de rattachement : l'Université française du Pacifique (UFP)

L'IUFM des Pays de la Loire

C'est sur la place centrale accordée à l'analyse de la pratique professionnelle et sur les "Groupes de référence" (GR) que l'IUFM a fondé son identité. Ce primat donné à la formation a fortement pesé sur les choix en matière de gouvernement et de gestion : pilotage très centralisé, priorité absolue aux dépenses de fonctionnement liées au GR, autarcie, persistance des anciennes structures. Cependant, des innovations récentes témoignent d'une volonté d'intégrer le projet pédagogique dans une politique plus globale d'établissement : renforcement du rôle des responsables de site, officialisation de la participation des représentants des universités au Conseil de direction, instauration de procédures de recrutement des formateurs plus transparentes, repositionnement du CSP, constitution d'Unités de formation.

Le CNE incite l'IUFM à poursuivre cette évolution, sans remettre en cause ses acquis en matière de professionnalisation, à renforcer sa coopération avec les universités de rattachement, à valoriser chacun des sites en vue de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance de tous les acteurs de l'IUFM à une institution unique. Il lui recommande aussi de ne pas cantonner les GR aux études de cas et à la conduite de la classe, de redéfinir le rôle - ambigu - de leurs responsables, de mener une réflexion de fond sur leur articulation avec les modules. Il convient également de dresser un bilan quantitatif et qualitatif de la co-animation des GR, très coûteuse en heures, de travailler à l'intégration des IMF et de promouvoir, pour chaque concours, un plan de formation global, établi en concertation avec les universités pour les CAPES mais pleinement assumé par l'IUFM.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 6 sites de formation (2 à Nantes, 1 à Angers, 1 au Mans, 1 à La Roche-sur-Yon, 1 à Laval), répartis dans 5 départements
- 28 filières
- 3 220 étudiants et professeurs stagiaires, dont 70,7% en formation second degré
- 3 universités de rattachement : celles de Nantes, d'Angers et du Mans

L'IUFM d'Aquitaine

Créé dans un environnement universitaire défavorable, l'IUFM d'Aquitaine n'a pas pu trouver rapidement sa place, ni évoluer aussi vite qu'il l'aurait souhaité. Pour assurer le démarrage de l'institut et la continuité des services, la plupart des directeurs des Écoles normales ont été intégrés dans l'équipe de direction, la responsabilité réelle des formations des PLC restant aux universités pour la 1ère année et aux corps d'inspection pour la 2ème année. L'IUFM et certaines de ses universités de rattachement travaillent encore difficilement ensemble. La formation des PLC2 est de bonne qualité. Pour les PE, l'IUFM a trouvé des modalités d'admission qui lui permettent de choisir des étudiants d'un bon niveau universitaire et motivés par l'enseignement. Cela se traduit par de bons résultats aux concours. L'IUFM a privilégié le recrutement d'enseignants-chercheurs et soutenu leur intégration dans des équipes de recherche. Une bonne gestion, des finances saines et une administration solidement structurée sont autant de points positifs.

Le CNE recommande que, dans l'intérêt de tous, l'IUFM explicite mieux, auprès de ses partenaires, sa politique de recrutement et de formation de ses personnels. Il l'encourage à poursuivre l'effort de transparence entrepris sur les moyens humains et financiers dont il dispose pour les différentes formations, en particulier pour les PLC1, et à réexaminer le rôle de ses différentes instances.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 5 antennes départementales, 9 sites de formation générale
- 3 946 étudiants et professeurs stagiaires dont une majorité en formation second degré
- 33 filières
- 5 universités de rattachement : l'Université Bordeaux I, l'Université Victor Segalen - Bordeaux II, l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

L'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille

Cet établissement de taille moyenne se caractérise par la grande complexité de ses structures de gouvernement et de gestion : cela nuit quelque peu à la lisibilité de son fonctionnement et de ses objectifs. La formation présente une originalité, qui est aussi son principal atout : le Groupe de formation professionnelle (GFP) qui, pour les PE comme pour les PLC, articule au sein d'ensembles réduits (20 à 25 étudiants et stagiaires) la théorie et la pratique. La recherche, très orientée vers la didactique des disciplines, constitue une richesse ancienne à Aix-Marseille et bénéficie de l'apport de chercheurs reconnus au plan internationnal.

Le CNE encourage l'IUFM à développer les relations scientifiques qu'il a su nouer avec les universités partenaires et recommande la création d'une structure de suivi, d'évaluation et de pilotage de l'ensemble des activités de formation continue.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 5 sites de formation
- 3 500 étudiants et professeurs stagiaires
- 42 filières
- 4 universités de rattachement (les 3 d'Aix-Marseille et celle d'Avignon)

L'IUFM d'Auvergne

Dans une région rurale et montagneuse, marquée par un déclin démographique continu et des difficultés de communication, l'IUFM d'Auvergne a réussi le pari d'être un établissement universitaire unique et cohérent. Construction institutionnelle très élaborée et volontaire, cette démarche a trouvé un relais auprès de pouvoirs politiques locaux, soucieux d'aménager le territoire, et un appui très actif des corps d'inspection qui entretiennent avec l'IUFM une collaboration, à bien des égards, exemplaire. Mais les structures n'ont pas toujours acquis un contenu opérationnel : il en est ainsi des correspondants de l'IUFM dans les universités, ou encore des départements disciplinaires. L'IUFM manifeste une réelle capacité de réflexion sur ses pratiques, ce qui devrait lui permettre de remédier aux faiblesses constatées, notamment dans la formation des PLC.

Le CNE recommande à l'IUFM d'améliorer le dialogue avec les universités en faisant vivre l'institution des correspondants universitaires. Il est également nécessaire d'harmoniser les pratiques des départements disciplinaires. Ceci devrait rendre possible une amélioration du fonctionnement des préparations aux concours. La formation des PLC2 requiert la constitution d'un réseau d'établissements stable et une articulation renforcée entre théorie et pratique. Le CNE encourage le rapprochement avec les institutions d'enseignement supérieur présentes sur les sites départementaux ; il préconise aussi une réflexion commune avec le rectorat sur la question de la stabilisation des formateurs dans les antennes.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 5 sites de formation répartis dans 4 départements
- 1 866 étudiants et professeurs stagiaires dont 70% dans le second degré
- 22 filières
- 2 universités de rattachement (l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise Pascal)

L'IUFM de Poitou-Charentes

Offrant une carte de formations diversifiée, cet IUFM de taille moyenne se distingue par de très bons taux de succès aux concours de recrutement et montre un dynamisme certain dans l'accomplissement de ses missions professionnelles et institutionnelles. La politique de l'établissement tend à un renforcement du degré de cohésion académique et du caractère universitaire d'un IUFM très bien relié à ses deux universités de rattachement. La proportion d'enseignants-chercheurs (20% environ) traduit une politique volontariste de l'IUFM. Dans le premier degré, la gestion des flux pour l'admission en première année fait l'objet d'une réflexion approfondie et d'un engagement d'un potentiel humain extrêmement important, qui expliquent les bons résultats au concours PE. Les filières PLC fonctionnent dans l'ensemble de façon harmonieuse. Il faut signaler l'intéressant module facultatif consacré à l'exercice en situation difficile : des PE2 et des PLC2 effectuent un stage d'observation d'une semaine dans les établissements "à problèmes" des académies de Créteil, Versailles, Amiens, Lille ou Lyon.

Le CNE recommande que le dispositif de documentation, ressource clé d'un établissement universitaire, soit revu et reconstruit en concertation avec les universités de rattachement. Il salue la détermination de l'établissement pour appuyer les activités de recherche. Il conseille à la direction de porter une attention particulière à la communication et à la concertation au sein de l'institut.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 4 sites départementaux (Poitiers, La Rochelle, Niort, Angoulême)
- 2 021 étudiants et professeurs stagiaires dont près de 70% en formation second degré
- 33 filières
- 2 universités de rattachement : l'Université de Poitiers et l'Université de La Rochelle

L'IUFM du Limousin

Identité affirmée, gouvernement maîtrisé et reconnu, investissement important des acteurs et des partenaires de la formation : telles sont les caractéristiques principales de l'IUFM du Limousin. Avec un peu plus de 1 000 étudiants et professeurs stagiaires, cet institut appartient au groupe des IUFM de taille moyenne. Ses plans de formation, tant pour les PE que les PLC, en première comme en deuxième année, articulent harmonieusement théorie et pratique. La prise en charge de la formation continue du second degré a suscité un remarquable effort de l'IUFM.

Le CNE tient à en féliciter l'établissement et déplore que les moyens qui lui sont alloués ne soient pas toujours à la hauteur de cet effort.
En matière de recherche, l'IUFM mène incontestablement une politique dynamique, dont il doit poursuivre le développement.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 3 sites de formation répartis dans 3 départements (Limoges, Tulle, Guéret)
- 19 filières
- 1 060 étudiants et professeurs stagiaires dont 70% en formation second degré
- 1 seule université de rattachement : celle de Limoges

L'IUFM de l'académie de Toulouse

L'IUFM de l'académie de Toulouse s'est situé, dès sa création, dans une logique de rupture avec les institutions qu'il avait reçues en héritage. Le mode d'organisation est très inspiré du modèle universitaire : des unités de formation, à dominante disciplinaire ou pluridisciplinaire, structurent l'IUFM. Pour réunir les conditions d'une véritable immersion universitaire, l'ensemble des premières années est implanté à Toulouse. L'importance accordée à la recherche est également révélatrice de l'ambition universitaire de cet établissement, qui se veut aussi acteur du développement local à travers la délocalisation de formations de 2e année dans chacun des départements de la région. Pôle de formations technologiques sans équivalent, l'IUFM délivre des formations de qualité et peut se prévaloir de bons résultats aux concours dans l'ensemble de ses filières. Aussi peut-on regretter la tentation d'un certain isolement à l'égard des universités toulousaines et des relations parfois insuffisantes avec les partenaires du second degré.

Le CNE encourage l'IUFM à poursuivre la construction de son organisation territoriale en développant des liens avec les implantations universitaires délocalisées et en tenant compte de l'émergence d'un pôle dans le nord-est de la région. Une meilleure définition des circuits réels de pouvoir et des compétences respectives des unités de formation et des services centraux, comme le développement d'outils de communication à la mesure de la complexité du dispositif, seront nécessaires. Il conviendra de poursuivre les efforts de rapprochement avec les universités, en particulier dans le cadre de la formation des PLC1 et dans celui de la recherche. Le CNE recommande aussi de clarifier les relations avec les corps d'inspection et avec les chefs d'établissement secondaire. Enfin, un partenariat plus étroit et plus formalisé avec les entreprises serait hautement souhaitable.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 10 sites de formation répartis dans 8 départements
- 3 477 étudiants et professeurs stagiaires dont 79% dans le second degré
- 37 filières
- 4 établissements de rattachement (l'Université Toulouse I, l'Université Toulouse II - Le Mirail, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, l'Institut national polytechnique de Toulouse)

L'IUFM de Bretagne

Au sein d'une région dotée d'une tradition scolaire et universitaire solide et ancienne et d'une académie très performante en matière d'indicateurs scolaires, l'IUFM a fait le choix d'un pilotage central fort appuyé sur une culture de l'évaluation. La dimension universitaire a été confortée à travers la construction d'une armature administrative *ad hoc* et le développement d'une activité de recherche en collaboration avec les universités. C'est en termes d'approche professionnelle des formations que l'IUFM a manifesté la plus grande capacité d'innovation : il a su bâtir des partenariats très étroits avec les acteurs de terrain et construire un dispositif de formation qui place la pratique au centre de la réflexion. Contraint de tenir compte des réalités géographiques et des spécificités finistériennes, l'IUFM a mis en place des structures intermédiaires (CUFM) dont le caractère opérationnel demeure incertain. Par ailleurs, la rivalité entre les universités rennaises et l'Université de Bretagne occidentale ne peut être que préjudiciable à la cohésion de l'IUFM.

Le CNE recommande à l'IUFM d'opter clairement pour la suppression des CUFM, sans pour autant négliger les contraintes liées à l'éloignement. La situation de rivalité entre Rennes et Brest ne pourra être réglée qu'à travers une renégociation des conventions permettant une redéfinition collective de la politique d'admission. Il faudra aussi que l'IUFM s'attache à assurer les meilleures conditions de réussite au concours du professorat des écoles sur l'ensemble des sites de formation. Le CNE soutient et encourage les actions menées par l'IUFM dans le cadre de la formation des PLC2, notamment l'initiative d'un contact avec les académies d'accueil des sortants de l'IUFM. Il souhaite aussi la reconnaissance par le Ministère de l'existence, au titre de l'IUFM, d'une équipe mixte de recherche.

Fiche d'identité

- Création en 1991
- 5 sites implantés dans 4 départements
- 3 317 étudiants et professeurs stagiaires dont 78,5% dans le second degré
- 28 filières
- 3 universités de rattachement (Rennes I, Rennes II et l'Université de Bretagne occidentale)

L'ENSCI

Créée en 1893 par la Manufacture nationale de porcelaine de Sèvres, l'École nationale supérieure de céramique industrielle – ENSCI dépend depuis 1926 du ministère de l'Éducation nationale. Sa décentralisation à Limoges en 1979 lui a permis de développer avec l'Université de Limoges une recherche de grande qualité. La formation proposée (céramique et matériaux minéraux) vise un large éventail d'activités économiques, avec de nombreux débouchés pour ses diplômés. Elle jouit d'une bonne intégration régionale et, dans sa spécialité, sa réputation est forte sur les plans national et international. Cependant, son image n'est pas conforme à la variété des débouchés offerts. Cette situation a des effets très inquiétants sur le recrutement de ses élèves, qui pourraient conduire à la remise en cause de son existence. Sa spécialité l'a également conduite à un certain isolement. Dans le domaine de la formation, la collaboration entre l'ENSCI et la section Matériaux de l'ENSIL, composante de l'Université de Limoges, n'apparaît pas clairement, bien que ces deux entités recouvrent des activités complémentaires.

Le CNE se réjouit du transfert de l'ENSCI sur le site technologique d'ESTER, sur lequel est déjà implanté l'ENSIL, et de sa participation au Centre européen de la céramique sur ce site. Le rattachement de l'ENSCI à l'Université de Limoges devrait aussi favoriser une plus large ouverture.
Devant le péril occasionné par la faiblesse des recrutements actuels, le CNE recommande à l'ENSCI une politique active de communication et d'ouverture sur l'extérieur. Cela demande une prise de conscience collective de tous les personnels pour travailler dans le même sens : mieux définir l'identité de l'école, attirer davantage d'étudiants, se rapprocher de l'université pour une offre de formation cohérente.

Fiche d'identité

- Création en 1893 ; décentralisation à Limoges en 1979
- EPA en cours de rattachement à l'Université de Limoges
- Formation d'ingénieurs en génie des procédés
- 133 élèves
- 23 enseignants
- 25 IATOS

L'INSA de Toulouse

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, membre du réseau des quatre INSA (les trois autres étant implantés à Lyon, Rennes et Rouen), est un établissement dynamique aux atouts nombreux qui fonctionne bien, mais dont l'organisation en départements conduit à un trop grand cloisonnement. Un souci marqué d'amélioration constante de la pédagogie, la réussite du département de Génie mathématique et Modélisation, de création récente, une recherche active et bien intégrée dans le cadre toulousain, les efforts faits pour rénover et agrandir le patrimoine immobilier, l'accent mis sur l'informatisation, une politique délibérée d'ouverture sur l'étranger sont à mettre au crédit de l'INSA de Toulouse.

Le CNE recommande notamment que soit instaurée une meilleure synergie entre les départements, condition de l'existence d'une véritable culture d'établissement ; qu'une plus grande place soit accordée aux sciences humaines, élément essentiel à la formation de futurs ingénieurs ; qu'un conseil chargé de la valorisation et du transfert soit créé, afin de renforcer l'efficacité de la recherche.
Enfin, un engagement personnel plus net des élèves, tant dans le cadre de leur formation (séjour en entreprise et/ou à l'étranger) que dans celui de la vie associative, est souhaitable.

Fiche d'identité

- Création en 1961
- Statut : EPCSCP depuis 1990
- Première évaluation en 1993
- 2 090 élèves en 1999-2000
- 5 années d'études, dont un 1er cycle de 2 ans intégré

LES UNIVERSITÉS

L'Université de Picardie - Jules Verne

Université pluridisciplinaire seule dans sa région (si l'on excepte l'Université de technologie de Compiègne, à statut dérogatoire), elle fait preuve d'un dynamisme certain en s'adaptant le mieux possible à la demande régionale. En atteste la création récente de licences professionnelles et d'IUP. Son service de formation continue connaît une croissance régulière. Il offre un large éventail de formations aux individus et aux entreprises de la région, et permet la validation des acquis professionnels.

En matière de gouvernement et de gestion, le CNE recommande en particulier l'arrêt de l'essaimage des composantes, une restructuration urgente des services centraux et une meilleure maîtrise des outils d'information, en particulier statistiques. En matière de recherche, il serait souhaitable de clarifier et de rationaliser l'organisation thématique des équipes. Enfin, dans une université où le 1er cycle présente de réelles faiblesses, le CNE recommande d'améliorer l'accueil et, d'une manière générale, le suivi pédagogique, socio-économique et culturel des étudiants.

Fiche d'identité

- Création en 1969
- Première évaluation en 1992
- 12 sites
- 12 facultés et 10 instituts
- + 20 000 étudiants
- 733 enseignants-chercheurs (dont 148 praticiens hospitaliers)
- 680 IATOS

L'Université de Limoges

Implantée dans quatre villes (Limoges, Tulle, Brive, Égletons), elle a su résister à la multiplication de ses implantations. Le CNE l'encourage à poursuivre dans cette voie. Si cette université a longtemps fonctionné comme une collection de facultés, les efforts menés par l'équipe présidentielle en cours du contrat quadriennal 1996-1999 ont permis de transformer en profondeur ses pratiques de gouvernement et de gestion. Une modernisation ambitieuse y a été menée, qui a toutefois trouvé ses limites dans l'insuffisance du dialogue interne.
La recherche compte quelques secteurs de pointe, de réputation nationale et internationale (télécommunications, secteur des matériaux) ; elle n'est pas, pour autant, exempte de faiblesses, qui tiennent en particulier à son organisation et à la fragilité de certaines équipes isolées.
Le CNE encourage l'université à poursuivre les efforts qu'elle a entrepris pour restructurer son potentiel de recherche.

Fiche d'identité

- Création en 1968
- Université de proximité à vocation généraliste
- 13 000 étudiants
- Implantée dans quatre villes (Limoges, Tulle, Brive, Égletons)

Les publications du CNE sont consultables sur le site Internet du Comité http://www.cne-evaluation.fr

Directeur de la publication : Gilles Bertrand
Réalisation PAO : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin